



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

*Séance du lundi 19 mai 2008*

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 20/05/2008

**D - 20080202**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 19 mai Deux mil huit, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC (*présent jusqu'à 17h10*), Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

M. Nicolas BRUGERE, Mme Sarah BROMBERG,

## *Fonds d'intervention local*

M. Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Afin d'améliorer les modalités d'intervention de la Ville dans ses différents quartiers, il vous est proposé la création d'un Fonds d'intervention locale, dont les modalités de fonctionnement sont les suivantes :

### **1 – Principe**

Une enveloppe globale sera inscrite à notre budget pour la mise en œuvre de ce fonds. Cette enveloppe globale sera répartie entre les quartiers sur la base d'un critère simple, à savoir la population du quartier.

L'affectation de l'enveloppe de chaque quartier sera proposée par le Maire-adjoint de quartier à l'approbation de notre assemblée délibérante. Cette affectation pourra être globale ou s'échelonner sur l'année budgétaire.

L'usage de cette enveloppe sera ouvert. Les propositions d'affectation pourront ainsi porter :

- sur des investissements de proximité de la Ville (espaces publics ou équipements communaux),
- sur des subventions de fonctionnement ou d'investissement, généralement destinées à des associations.

### **2 – Moyens affectés :**

Il est proposé, pour 2008, d'y affecter :

- d'une part le montant des crédits que la Ville affectait jusqu'à présent, dans le périmètre du FDAEC, mais en complément du cadre réglementaire fixé par le Conseil général (financement d'investissements exclusivement communaux, 80 % Conseil général, 20 % Ville).
- D'autre part une enveloppe complémentaire de 100 000 € qui sera proposée à l'occasion du vote de la DM1.

Les crédits seront inscrits sur l'article 6574, et/ou sur les chapitres d'investissement 20, 21 et 23.

Sur ces bases, l'enveloppe par quartier sera la suivante :

- . quartier de Bordeaux Nord : 35 500 €
- . quartier du Grand Parc – Paul Doumer : 38 700 €
- . quartier du Centre : 44 800 €
- . quartier Saint Augustin – Victor Hugo : 42 700 €
- . quartier Saint Michel – Nansouty – Saint Genès : 36 000 €
- . quartier Saint Jean – Capucins – Sainte Croix : 40 300 €
- . quartier Bastide : 25 300 €
- . quartier Caudéran : 47 500 €

Je vous prie de délibérer sur ce dispositif

## **ADOpte A LA MAJORITE**

VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE  
VOTE CONTRE DU GROUPE COMMUNISTE  
VOTE CONTRE DU GROUPE DES VERTS

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 19 mai 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Hugues MARTIN**  
**Adjoint au Maire**

